

Bilan de la 2ème Journée Régionale de Veille Sanitaire dans les Pays de la Loire

Stéphanie Loyer, Pascaline Loury, Nicole Robreau, Cire des Pays de la Loire



Le 14 octobre dernier, s'est tenue la deuxième journée régionale de veille sanitaire (JRVS) des Pays de la Loire. Cette journée organisée par la Cellule de l'InVS en région (Cire) des Pays de la Loire, en collaboration avec l'Agence régionale de santé (ARS) des Pays de la Loire, réunissait les acteurs régionaux de la veille sanitaire pour partager leurs expériences et encourager le développement de nouveaux partenariats.

1. Programme

La journée s'articulait autour de **quatre thématiques** et avait pour fil conducteur le renforcement des partenariats.

Ainsi, elle a débuté par la présentation de la nouvelle **organisation régionale de la veille sanitaire**. La matinée s'est poursuivie par l'exposition de quatre **systèmes de surveillance d'événements sanitaires** reposant sur la coopération entre différents acteurs de la santé (médecins, épidémiologistes, gestionnaire de risques, ingénieurs) : épidémies d'infections en établissement d'hébergement de personnes âgées dépendantes (Ehpad), gripes sévères hospitalisées en service de réanimation, conséquences psychologiques de la tempête Xynthia ainsi que les intoxications au monoxyde de carbone.

En début d'après-midi, la cellule de veille, d'alerte et de gestion sanitaires (CVAGS) de l'ARS a présenté des **gestions d'épisodes d'infections à méningocoques et de toxi-infections alimentaires collectives (TIAC)**, également en compagnie des partenaires, indispensables à la gestion efficace de l'alerte.

Enfin, une thématique d'actualité, la **gestion des événements indésirables liés aux soins**, a été abordée avec les résultats des expérimentations de surveillance menées dans quatre régions françaises puis un exemple de gestion dans un établissement hospitalier de la région Pays de la Loire. Un temps d'échange avec la salle a permis de discuter autour des enjeux du signalement de ces événements indésirables.

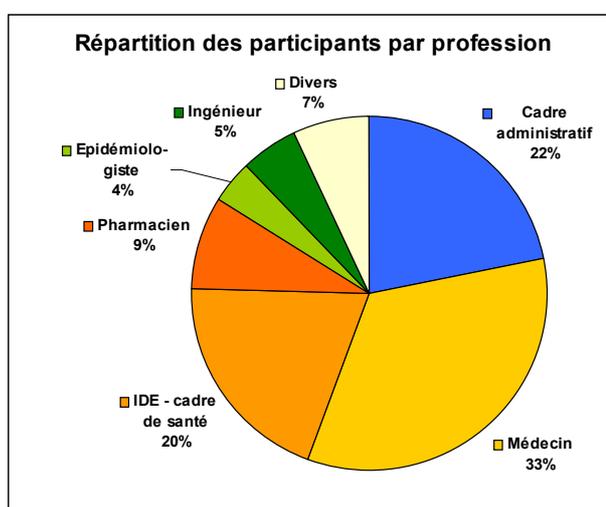
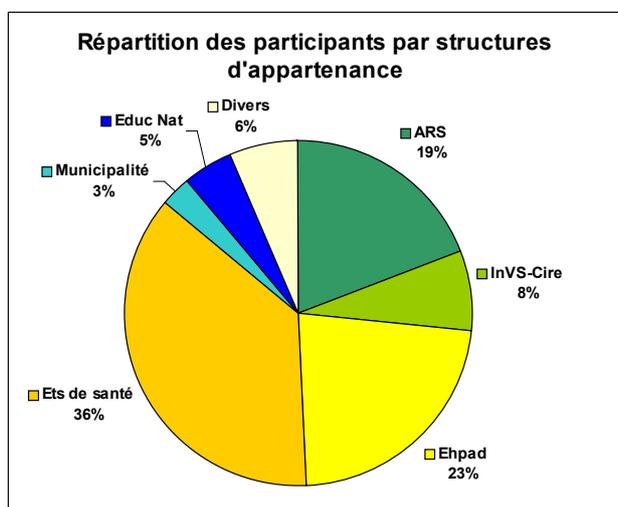
La journée s'est clôturée par un discours de Marie-Sophie Desaulle, directrice générale de l'ARS.

2. Participants

Ont été invités à la JRVS tous les destinataires du point épidémiologique hebdomadaire, les médecins coordonnateurs d'Ehpad en Pays de la Loire, ainsi que le pôle d'information médicale, évaluation et santé publique du CHU de Nantes, soit environ mille personnes.

Deux cent dix huit personnes ont répondu positivement à l'invitation et 173 d'entre elles étaient présentes (figure 1).

Figure 1 : Description des participants de la JRVS en termes de structure et profession d'origine - JRVS Pays de la Loire 2011



Près de 60% des participants venaient d'établissements de santé et d'Ehpad, 27% de l'ARS et de l'InVS, les autres participants provenant de l'éducation nationale, de services municipaux et de diverses origines.

Parmi les participants, le personnel médical et paramédical était très représenté avec plus de 62%

de médecins, pharmacien(ne)s ou infirmier(e)s. Les cadres administratifs représentaient 22% des participants, les ingénieurs 5% et les épidémiologistes 4%.

Cette variété met en avant la diversité des acteurs de santé publique et la nécessité de développer des partenariats entre eux.

3. Evaluation

Afin de permettre à la CIRE de réaliser un bilan de cette journée, chaque participant s'était vu remettre, à son arrivée, un formulaire d'évaluation de la journée. Ce formulaire avait pour vocation d'évaluer la satisfaction des participants ainsi que la pertinence et l'intérêt des différentes présentations. Ce formulaire se découpait en trois grandes parties :

- la satisfaction globale des participants par rapport à leurs attentes sur cette journée
- leur satisfaction autour des quatre grandes thématiques abordées et plus précisément sur : l'intérêt du sujet abordé, la clarté des présentations, la complexité des sujets traités, la durée et le nombre de présentations.
- enfin la troisième partie du formulaire permettait aux participants de s'exprimer librement et de faire des suggestions pour une prochaine JRVS.

Le remplissage du questionnaire s'est fait sur la base du volontariat.

3.1. Nombre de questionnaires remplis

Cent deux questionnaires ont été remplis, ce qui représente un taux de participation à l'enquête de satisfaction de près de 60% des participants.

3.2. Taux de satisfaction globale

Sur 91 participants ayant répondu à la question sur la satisfaction de leurs attentes vis-à-vis de la journée, près de 97% ont été satisfaits ou très satisfaits et 3%

se disaient déçus (10% n'ont pas répondu à cette question). Les commentaires montrent que globalement les gens ont trouvé la journée bien organisée (citée 5 fois), les thèmes abordés, variés et intéressants (cités 4 et 8 fois respectivement), et la thématique générale judicieusement choisie (citée 5 fois). L'idée d'apporter des regards croisés sur une même thématique avec l'approche complémentaire des différents acteurs s'est avérée d'une grande richesse et illustre parfaitement la nécessité et la plus-value du partenariat entre les acteurs des institutions et du terrain. Au terme de cette journée, la volonté de poursuivre et de renforcer les partenariats semble acquise, l'objectif de la journée a donc été atteint.

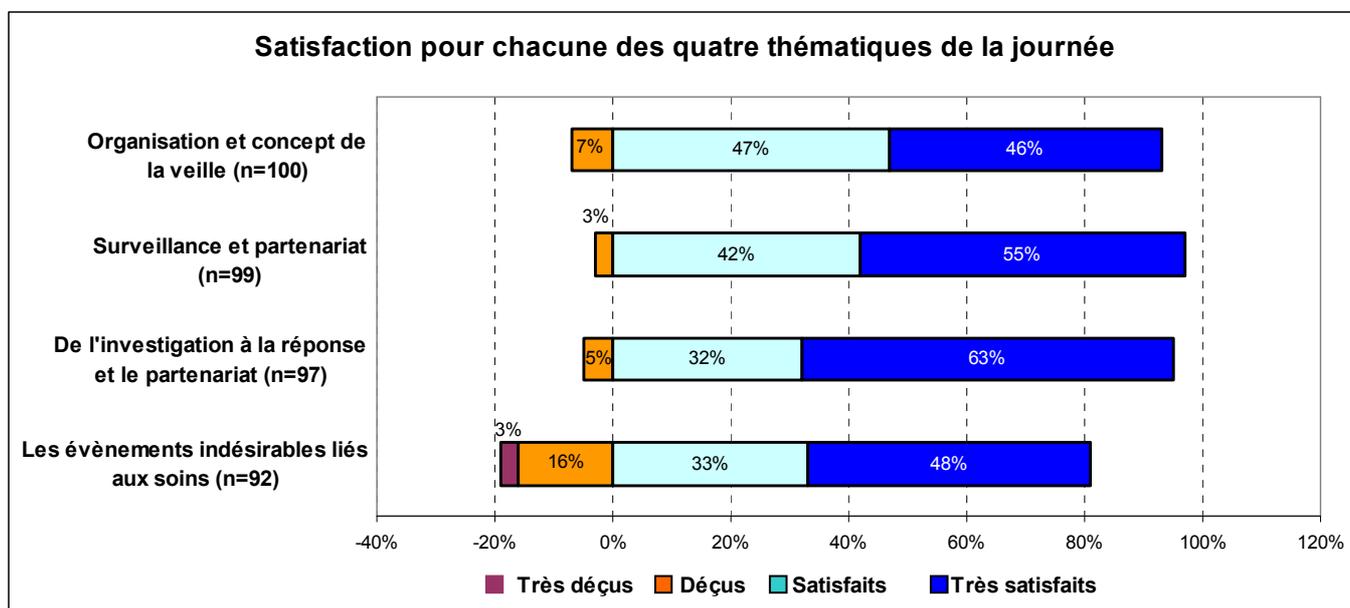
D'un autre côté, les commentaires ont également permis de soulever quelques points négatifs qui pourront être améliorés :

- certains, contrairement à ceux qui ont aimé la variété des thèmes abordés, ont trouvé que ceux-ci étaient trop nombreux (citée 6 fois).
- certains auraient souhaité plus d'échanges entre les intervenants et la salle (citée 6 fois)

3.3. Satisfaction autour des quatre grandes thématiques de la journée

Globalement, le taux de satisfaction a été élevé pour les quatre thématiques : plus de 80% des personnes ont été satisfaites ou très satisfaites pour chacun des quatre thèmes traités (figure 2). Les trois premières

Figure 2 : Satisfaction des différents participants autour des 4 grands thèmes abordés - JRVS Pays de la Loire 2011



thématiques ont été jugées claires (pour 93% des répondants en moyenne sur ces trois sessions), correctement traitées (97% en moyenne) et avec une durée adaptée (87% en moyenne). Ces pourcentages sont légèrement inférieurs pour la dernière thématique sur les événements indésirables : respectivement de 81%, 74% et 67%. Cette dernière partie a été jugée trop théorique et détaillée, avec une utilisation importante de sigles et abréviations (cité 6 fois).

Les participants ont particulièrement apprécié les illustrations par l'exemple (cité 13 fois), et notamment l'exemple de la TIAC qui fait l'objet de l'article dans ce numéro du BVS.

Enfin, la table ronde de la fin de journée sur les événements indésirables a été citée comme intéressante, notamment en raison de l'interactivité qu'elle a suscitée.

Par ailleurs les participants ont proposé des sujets qui pourraient être traités lors d'une prochaine journée de veille sanitaire, comme la psittacose, la gale, la légionellose...

L'ensemble des présentations sont disponibles sur le site de l'InVS :

<http://www.invs.sante.fr/fr/Actualites/Agenda/2e-Journee-regionale-de-veille-sanitaire-JRVS-Pays-de-la-Loire>

I Remerciements I

La Cire des Pays de la Loire remercie vivement l'ensemble des participants pour leur présence à cette manifestation, et plus particulièrement les intervenants et/ou modérateurs de sessions pour leur collaboration.

Cire des Pays de la Loire
Tel : 02.49.10.43.62 - Fax : 02.49.10.43.92
✉ ars-pdl-cire@ars.sante.fr

Retrouvez ce numéro sur <http://www.invs.sante.fr>

Directeur de la publication : Dr Françoise Weber, directrice générale de l'Institut de veille sanitaire
Rédacteur en Chef : Dr Bruno Hubert, coordonnateur scientifique de la Cire des Pays de la Loire
Maquettiste : Nicole Robreau, Cire des Pays de la Loire
Comité de rédaction : Equipe de la Cire des Pays de la Loire

Diffusion : Cire des Pays de la Loire - 17 boulevard Gaston Doumergue - CS 56233 - 44262 Nantes cedex 2
<http://www.invs.sante.fr> - <http://ars.paysdelaloire.sante.fr>

La publication d'un article dans le BVS n'empêche pas sa publication par ailleurs. Les articles sont publiés sous la seule responsabilité de leur (s) auteur(s) et peuvent être reproduits sans copyright avec citation exacte de la source.